Cours L1 agorassas

Par **lomath**, le **28/01/2018** à **15:53**

bonjour,

je compte reprendre les études de droit cette année et comme beaucoup, j'aimerai prendre un peu d'avance. J'ai donc acheté un livre d'introduction au droit (édition DALLOZ). En fouinant un peu à droite et à gauche j'ai trouvé des cours sur l'introduction à l'étude du droit et droit civil, sur le droit constitutionnel. En revanche pour le reste c'est un peu la croix et la bannière... Parce que lorsque je me réfère au programme d'agorassas, certains cours (introduction historique au droit, Institutions judiciaires et institutions administratives, Problèmes économiques contemporains pour ne citer qu'eux) sont difficiles à dénicher. Alors si une âme charitable pouvait me faire suivre les cours de L1 (de préférence agorassas car, à vous lire je me rends compte que les cours sont différents selon l'établissement) je lui en serais très reconnaissant.

merci a vous, et très bon dimanche ! [smile3]

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/01/2018** à **07:25**

Bonjour

De toute façon il n'est pas utile d'acheter un manuel dans toutes les matières. Un manuel en introduction au droit et un autre en droit constitutionnel, c'est déjà très bien !
Vous pouvez à la limite prendre le manuel "Je veux réussir mon droit"

Par **b**, le **15/02/2018** à **20:53**

Je confirme. Les ouvrages sont onéreux et tombent très vite en désuétude du fait de la législation qui est en perpétuel mouvement dans certaines matières.

Cependant je conseillerai deux ouvrages qui me semblent indispensables (avis subjectif) :
- la technique de cassation
- le vocabulaire juridique de monsieur Gérard cornu

Croyez le ou non mais ces ouvrages m'ont permis de sauver les meubles en responsabilité délictuelle et procédure civile...

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/02/2018** à **07:53**

Bonjour

C'est vrai que le vocabulaire juridique Cornu est vraiment top.

Par **Iomath**, le **16/02/2018** à **10:29**

merci pour vos réponses, je prends note ! :)

Par **Tokamb**, le **05/12/2018** à **09:03**

Bonjour Iomath as-tu entrepris ta L1 de droit à distance ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés